

# MINI STAGES 2024

## LYCEE des METIERS d'ART de COARRAZE

<https://www.lyceemetiersdart-coarraze.org/>

Les mini stages du Lycée des Métiers d'Art Gabriel Haure Placé de Coarraze se déroulent sur une demi-journée.

Formations	Dates au choix
✓ <b>CAP Ebéniste</b>	- Jeudi 18/01 de 8h à 12h - Lundi 22/01 de 8h à 12h - Mercredi 14/02 de 12h45 à 16h40 - Jeudi 04/04 de 12h45 à 16h40
✓ <b>CAP Sculpteur ornemaniste</b>	- Lundi 22/01 de 12h45 à 16h40 - Jeudi 04/04 de 8h à 12h
✓ <b>Bac Pro Artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement</b>	- Jeudi 18/01 de 8h à 12h - Jeudi 18/01 de 12h45 à 16h40 - Mardi 12/03 de 8h à 12h - Jeudi 11/04 de 8h à 12h

Inscription sur formulaire en ligne : [FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

Si ce lien ne fonctionne pas, utilisez l'adresse ci-dessous :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdMZNCm6tIAXwZWBSiJIAQ9izTNZ2UTclY1bvo27JvdmMgBDg/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdMZNCm6tIAXwZWBSiJIAQ9izTNZ2UTclY1bvo27JvdmMgBDg/viewform?usp=pp_url)

Pour les formations en :

- ✓ **BAC PRO ERA** pour la 2de MAMA (Métiers de l'Agencement de la Menuiserie et de l'Ameublement)
- ✓ **CAP Marqueteur en 1 an** (ouvert à des titulaires d'un diplôme de niveau 3 des métiers du bois)
- ✓ **Brevet des métiers d'art option ébéniste** (ouvert à des titulaires d'un diplôme de niveau 3 des métiers du bois)

S'inscrire par mail à l'adresse suivante : [ministagecoarraze@gmail.com](mailto:ministagecoarraze@gmail.com)

**Pour les élèves de dispositif ULIS ou à besoins éducatifs particuliers (avec PPS), les inscriptions se feront auprès de la Provisoire adjointe, Madame Riffart à l'adresse suivante : [pra.0640098j@ac-bordeaux.fr](mailto:pra.0640098j@ac-bordeaux.fr)**

- Le nombre de places par demi-journée de formation est limitée.
- Le fait d'avoir inscrit un élève n'implique pas automatiquement une validation. Un mail de confirmation vous sera envoyé par l'établissement.
- Aucun changement de date ne pourra être pris en compte.
- Tous les stagiaires devront se présenter avec la convention renseignée et signée le jour du mini-stage. L'élève complétera le paragraphe de la page qui le concerne et devra obligatoirement la présenter à son arrivée. Ne pas renvoyer la convention de stage avant la visite.

**JOURNEES PORTES OUVERTES 2024**

**VENDREDI 29 MARS de 13H à 16H30 et SAMEDI 30 MARS 2024 de 9H à 16H30**